

Voici notre témoignage sur une prise en charge hospitalière de quelques jours en plein mois d'août 2026 à l'Hôpital D'Ardèche Méridionale situé à Aubenas. Une canicule prévisible mais qui dure depuis mai ou juin qui semble avoir érodé progressivement les forces ,mais est-ce vraiment la canicule ou un état structurel permanent qui peine à résorber des retards de modernisation flagrants. Mon témoignage veut poser la question suivante : quand un hôpital et ses soignants mettent une ardeur réelle à traiter les cas dits « lourds », est-il légitime de négliger ceux plus bénins en apparence voire d'aggraver temporairement l'état des patients appartenant à cette deuxième catégorie. Le cas du patient concerné, actif encore, en vacances depuis quelques jours à Ruoms, âgé de 78 ans et entré aux urgences avec l'aide des pompiers d'Aubenas , après recommandation du médecin du Samu, semble relever d'une forme de « sur-accident ». Car oui entrer en urgence dans un hôpital est un accident de la vie qu'on ne voudrait jamais voir aggravé dans un espace dédié au contraire. Une entrée dans la nuit pour un motif très urgent mais pas très complexe en apparence selon les médecins nonobstant les pathologies chroniques connues du patient, une tension alarmante qu'il faut corriger ce qui est fait et le lendemain matin une prise de médicament qui fiche tout en l'air et qui sera cause d'une frayeur, de souffrances physiques et psychiques durables, le patient a cru ne plus revoir sa famille et s'est inquiété pour elle et son avenir. Et quand tout rentre dans l'ordre ou du moins semble reprendre son cours, le patient vit de grands moments d'étonnement et se questionne en concertation avec son épouse. Comment se fait-il qu'on ne t'a pas donné d'information ? Tu n'as vu aucun médecin ? Non durant tout le séjour. Venus aux urgences en pleine nuit on demandera à sa femme et son fils d'attendre, puis de repartir finalement , « le médecin est en intervention à l'extérieur ». Comment être efficace dans la supervision de deux secteurs aussi éloignés ? A aucun moment un médecin ne sollicitera de rencontrer la famille qui n'a qu'à se rassurer par elle-même. Le patient racontera plus tard les phrases entendues aux urgences après la prise de son médicament habituel et l'agitation qui en a découlé, la pose de perfusions en débit rapide, l'éclectro cardiogramme et une surveillance serrée : « Vous nous avez fait peur », « on ne va pas vous remonter tout de suite (allusion au service de Médecine Polyvalente), là-haut ils risquent de paniquer s'il faut faire un déchoquage ». Et l'infirmière d'expliquer ensuite à la famille qu'« il y a eu une erreur » ce qui correspond effectivement au vécu du patient devenu brutalement très somnolent, « cotonneux » et qui l'obligera plus tard à faire des démarches auprès de la direction de l'hôpital pour avoir des explications. Il s'en suivra une convalescence plus longue que prévue, l'impossibilité de reprendre des activités cruciales comme les activités sportives préconisées destinées à amoindrir les effets de sa pathologie chronique évolutive, et la contrainte de revivre la situation

Est-il maintenant besoin de décrire le patient en train de vomir à qui un médecin refuse de donner un haricot, la demande pour un kinésithérapeute qui ne viendra jamais, la toilette faite à l'aide de la famille jamais par le personnel qui laisse négligemment la chemise d'opéré « à disposition », plus grave l'infirmier qui donne le traitement en disant « je vous laisse ce médicament de côté je vais demander au médecin s'il faut vraiment vous le donner » parce que sa collègue lui a expliqué « ce qui s'est passé aux urgences », qui a fini donc par douter de la prescription du médecin, les chambres exigües, les sols encrassés définitivement, deux patients par chambre, chambre encombrée sans moyen de rafraîchir l'air, toutes les portes ouvertes sur l'intimité des patients et celle de leur famille, canicule oblige, famille obligée de s'asseoir sur les lits faute de place. Est-il utile de décrire la situation anormale du voisin de chambre la tête proche d'une fenêtre store ouvert , une serviette de table sur la tête tandis que le soleil cogne fort et que son fils trouvera le lendemain quasiment par terre, ayant glissé sans aucun son de son fauteuil derrière un paravent sans que personne ne s'en aperçoive. Situation qui vaudra un mail de plainte à l'attention de l'Association des Usagers. Patient dont on reconnaîtra le lendemain le« coup de chaleur » de la veille tout en lui proposant à boire, certes, mais aussi une petite couverture parce qu'on a compris de façon erronée qu'il avait froid. Une bonne couverture pour un patient déshydraté, confus et quasi grabataire, que l'épouse de son voisin de chambre a fait retirer par le soignant parce qu'elle avait compris, elle, la demande.

Voilà mon témoignage s'arrête là, c'est en effet le mien, celui de mon époux hospitalisé et de notre fils. Il n'est pas exhaustif hélas et il décrit sans doute mal notre sidération, notre questionnement, la colère aussi quand un compte-rendu suggère « une suspicion de double prise de son traitement habituel » pour expliquer la chute de tension brutale et sévère de mon mari aux urgences, laissant planer le doute sur une erreur de la part du patient. La visite du pharmacien de l'hôpital est éclairante à ce sujet, il a été très intéressé de pouvoir dialoguer avec un patient qui connaît son traitement par coeur.

Que penser d'un hôpital qui semble admettre une prise en charge des soins qui discrimine les cas « lourds » de ceux réputés « simples, voire bénins » jusqu'à la négligence et au risque d'erreur ? Comment un hôpital peut-il admettre que le renouveau des équipements (ce qui est le cas ici puisqu'on y a rénové les urgences, le bloc opératoire) n'aille pas de pair avec le renforcement d'équipes parfaitement formées et au point lors des variations importantes mais prévisibles d'afflux de patients. L'Ardèche est un département, une région qui souffre d'être un désert médical, il est urgent d'étoffer plus encore l'offre de soin pour une meilleure sécurité, un maintien et une restauration optimale de la santé qui comme partout ailleurs n'est pas un sujet négociable.

CB 26 août 2026